

COMMUNE de QUILLAN

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT :
AUDE.

ARRONDISSEMENT :
LIMOUX.

Nos Réf. : PC/EJ/LP

Domaine : 3-
Domaine et Patrimoine.

Sous domaine : 3-5.
Autres actes de gestion
domaine public.

OBJET :
Avenant n°1
Commune de Quillan/ACCA de
Brenac Convention de mise à
disposition d'un local Brenac

DATE

11/01/2023

Certifié exécutoire par réception
en Sous Préfecture le :

19 JAN. 2023

ARRÊTE DU MAIRE

2023

01

0020

Le Maire de QUILLAN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

VU la délibération en date du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales a donné délégation à M Le Maire pour la durée de son mandat, afin de décider, de la conclusion, de la révision et du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

CONSIDERANT la délibération MA-DEL-2016-120 mettant à disposition un local de l'ancienne école de Brenac,

CONSIDERANT que l'ACCA de Brenac (association Communale de Chasse Agréée sis Mairie de Brenac peut être menée à prêter et à sous-louer le local,

ARRETE

ARTICLE 1 L'article 3-2 Jouissance des lieux de la convention est modifié et rédigé comme suit.
L'association est autorisée à prêter et à sous louer le local pour des manifestations diverses,
La sous location peut être gratuite ou payante.

ARTICLE 1-1 Les autres articles restent inchangés

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans la limite de deux mois francs suivant sa notification à l'intéressé.

ARTICLE 3 : M. le Maire délégué de Brenac et M. le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à QUILLAN, le 11 janvier 2023

Le Maire,
Pierre CASTEL.



2023-01-020**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-01-19T08-36-39.00 (MI242624717)**Identifiant unique de l'acte :**
011-200059418-20230119-2023-01-020-AR (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** Avenant n.1 Commune de Quillan/ACCA de Brenac Convention
de mise à disposition d'un local Brenac**Date de décision :** Jan 19, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Actes réglementaires**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** 2023-01-020.PDF**Préparé**Date **19/01/23 à 08:36**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **19/01/23 à 08:36**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **19/01/23 à 08:41**